



Communiqué de presse

Côte D'Ivoire: ABRI se mobilise pour lutter contre l'ostracisme des enfants autistes

Montgeron, le 26 mars 2021 – *à l'occasion de la journée Mondiale de la sensibilisation à l'autisme du 2 avril, ABRI se mobilise afin d'aider les enfants accusés de malédiction, marginalisés et rejetés par leur famille à cause de maladies ou de handicaps tels que l'autisme, à retrouver leur dignité et à vivre dans des conditions de vie décentes.*

Le contexte actuel de pandémie Covid-19 nuit grandement aux petites associations qui aimeraient mener des actions vers l'international depuis la France. C'est une difficulté que **ABRI**, jeune Association des Bénévoles pour le Refuge des enfants Invalides, tente de surmonter par la communication pédagogique, en attendant de pouvoir opérer sur le terrain.

Dans certains pays et régions d'Afrique, *«la méconnaissance générale des signes de l'autisme qui permettrait un dépistage précoce, fait que les familles des enfants concernés ne pensent pas à se rendre dans des centres de soins pour une prise en charge suffisamment tôt»*, déplore le **Dr Anna-Corinne BISSOUMA, pédopsychiatre et responsable au centre Marguerite Té Bonlé**. *«Le contexte culturel et mystico-religieux du pays pose lui aussi problème, car si un enfant grandit différemment des autres à cause d'une maladie ou d'un handicap, on pense tout de suite qu'on lui a jeté un sort, qu'il est un enfant sorcier»...*

Le pays fait également face à une pénurie de spécialistes compétents et d'infrastructures adéquates pour accueillir les enfants. *«En Côte d'Ivoire, nous ne sommes que 5 pédopsychiatres, alors que notre rôle est essentiel dans la coordination de la prise en charge des déficits que cause l'autisme»*, se désole le **Dr Anna-Corinne BISSOUMA**. *«Notre métier n'est pas bien connu -aussi bien chez les familles que dans le corps médical- et c'est malheureusement encore trop souvent en dernier recours que les familles viennent nous consulter»*.

Comme il existe peu de spécialistes, obtenir un rendez-vous peut s'avérer être très difficile pour les familles des enfants autistes qui espèrent des résultats rapides. Dans certaines situations, ils se tournent vers la prière, finissent par consulter des marabouts. Il arrive aussi qu'en raison de toutes les responsabilités, des coûts engendrés, et face à l'incurabilité du handicap de l'enfant, ils abandonnent les soins.

Aussi, pour pallier le manque de personnel, des formations ouvertes sont organisées au sein du centre **Marguerite Té Bonlé**. C'est le cas de la méthode PREAUT, mise en place en 2018, ou de la formation effectuée avec des équipes de Paris, et organisée par EDI Formation, en 2019. Ces formations ont réuni 55 acteurs et ont permis de mieux appréhender la prise en charge des enfants, *«c'est bien, mais ce n'est pas suffisant»*, avoue le **Dr Anna-Corinne BISSOUMA**. *«Il manque des formations pratiques, du financement»...*

À Abidjan, en Côte d'Ivoire, le centre **Marguerite Té Bonlé** est le seul centre public spécialisé proposant des prises en charge à moindre coût. Cependant, les délais d'attente pour y être admis sont longs. A contrario, il existe des centres privés avec moins d'attente mais dont la prise en charge est malheureusement trop coûteuse. Pour les enfants vivant en province, il est possible d'ingérer des centres d'éducation techniques spécialisés mais ces centres reçoivent plusieurs cas de handicaps,

avec tout type de problématiques. Bien que le centre **Marguerite Té Bonlé** essaie de les aider à progresser, le fait qu'il n'y ait que 5 pédopsychiatres ne facilite pas la tâche quand il faut faire des interventions.

«L'enjeu principal de notre association, c'est de sensibiliser les familles pour faire en sorte que les enfants ne soient plus rejetés», explique **Yerima Ethan TIDJI, cofondateur de l'association ABRI**.

«Avec notre association, et même si elle est encore petite, nous souhaitons changer les mœurs et aider à former du personnel qualifié en Afrique et à créer des infrastructures pour que tous les enfants aient droit aux soins rapidement et sans faire de différence», dit à sa suite **Mireille TIDJI, cofondatrice de l'association ABRI**.

À propos:

Créée en 2019, ABRI, Association des Bénévoles pour le Refuge des enfants Invalides, vient en aide à tous les enfants abandonnés et victimes de handicaps qu'ils soient visibles ou invisibles. Particulièrement sensible au phénomène des "enfants sorciers" encore trop peu connu en France, ABRI communique sur ce fléau afin d'éveiller les consciences et de faire bouger les choses. L'association se donne comme ambition d'abriter, nourrir, habiller et soigner tous ces jeunes orphelins qui ont été abandonnés et se retrouvent démunis, tout en les accompagnant dans leur réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle.

Contact Presse:

Association ABRI

Annabelle Jacquard

Annabelle.jacquard@abrihandicap.org

Mireille TIDJI

Abrihandicap@gmail.com

Suivez ABRI sur ses réseaux sociaux

Suivez **ABRI** sur Instagram [@abrihandicap](https://www.instagram.com/abrihandicap)

Suivez **ABRI** sur Twitter [@abri_handicap](https://twitter.com/abri_handicap)

Suivez **ABRI** sur Facebook [@ABRIHANDICAP](https://www.facebook.com/ABRIHANDICAP)

Suivez **ABRI** sur Youtube [ABRI HANDICAP](https://www.youtube.com/ABRIHANDICAP)

Suivez l'actualité de **ABRI** sur abrihandicap.netlify.app